# ÉTUDES ET MÉMOIRES

## I

## NOTES DE LINGUISTIQUE ITALIQUE[1] :

### XIII

### SUR LES ADAPTATIONS DE L'ALPHABET ÉTRUSQUE AUX LANGUES INDO-EUROPÉENNES D'ITALIE

PAR M. LEJEUNE

Professeur à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Dans des conditions qui demeurent obscures, à des dates diverses, des adaptations de l'alphabet étrusque ont été faites pour noter des parlers indo-européens : latin, falisque, vénète, osque, ombrien, lépontique. Toutes ces adaptations supposent un modèle principal, étrusque, et un modèle accessoire, grec. Toutes ont été, au moins initialement, maladroites ; de ces maladresses, nous avons un enseignement à tirer.*

**1.** Sauf le messapien (parlé dans une région qui n'a pas été en contact étroit avec le monde étrusque), les langues indo-européennes de l'Italie ancienne (en y incluant le gaulois cisalpin, apporté en Italie par les invasions du IV^e^ siècle) ont été notées dans des alphabets *dérivés de l'alphabet étrusque.* C'est le cas[2] du latin, du falisque, du vénète, de l'osque, de l'ombrien, du lépontique ; l'alphabet lépontique a lui-même été, secondairement, emprunté

1. Cf. t. XXI-XXII, 1945, p. 87 ; t. XXVIII, 1950, p. 97 ; t. XXIX, 1951, p. 86 ; t. XXX, 1952, p. 87 ; t. XXXI, 1953, p. 117 ; t. XXXII, 1954, p. 120. L'article ci-dessous résume des conférences données en 1957 à l'Université de Londres (24, 25, 26 avril) et à l'Université d'Oxford (30 avril).

2. Nous renvoyons, dans ce qui suit, par le sigle Ve., au recueil de textes osco-ombriens et falisques procuré par Emil Vetter : *Handbuch der italischen Dialekte,* I [1953] ; par le sigle PID., aux *Praeitalic dialects of Italy* [1933], dont le tome I [par R. Conway] est consacré au vénète, le tome II [par J. Whatmough] au lépontique, au gaulois, au rétique, etc. — Ce dernier recueil est, déjà, vieilli, notamment le tome I.

par les Gaulois Cisalpins[1]. Entre la période où nous connaissons chacun de ces parlers, autres que le latin, par des inscriptions en langue et en écriture locales, et la période de la romanisation complète (textes en langue et en écriture latines), s'intercale souvent, à l'époque de la romanisation commençante (du IIIe au Ier siècle avant notre ère, selon les régions), une période marquée par des inscriptions en langue locale et en écriture latine[2], documents précieux pour établir la valeur phonétique de certaines lettres des alphabets locaux.

L'origine non uniquement mais essentiellement étrusque de ces divers alphabets est, notamment, établie par un certain nombre de faits que l'on résumera plus loin (§ 10). Chacun de ces alphabets résulte d'une adaptation originale du modèle étrusque. Les circonstances dans lesquelles ces adaptations ont été faites échappent à l'histoire, et ne peuvent donner lieu qu'à des hypothèses plus ou moins plausibles (§ 12).

**2.** Sur les *dates* de ces adaptations, un premier élément d'information (*terminus ante quem*) est, bien entendu, fourni par la datation des plus anciennes inscriptions en écriture locale pour chaque parler : VIIe siècle pour le latin[3] et le falisque ; Ve siècle pour le vénète[4] ; IVe siècle pour l'osque ; IIe siècle, probablement, pour l'ombrien d'Iguvium ; IVe siècle, vraisemblablement, pour le lépon-

1. L'alphabet lépontique paraît avoir été, non adapté, mais emprunté tel quel par les Gaulois Cisalpins, dont nous avons très peu de textes : stèles funéraires de Briona (PID. 337) et de Todi (PID. 339), toutes deux de la première moitié du IIe siècle ; il faut probablement y joindre le graffite sur vase PID. 335 de la région de Milan (classé PID. comme lépontique), mais en disjoindre PID. 338, d'attribution douteuse.

2. On n'en a pas pour le lépontique. On en a pour le vénète (cf. notre étude sur les inscriptions vénéto-latines dans les *Studies presented to J. Whatmough* [1957], p. 149-163). On en a pour le falisque, notamment en pays capénate. On en a beaucoup pour l'osco-ombrien, les principales étant la loi municipale de Bantia (Ve. 2) et la rédaction la plus récente des Tables Eugubines (Ve. 239) ; ainsi en pays lucanien (Ve. 195), campanien (Ve. 7), volsque (Ve. 222, etc.), marse (Ve. 224, etc.), pélignien (Ve. 232, etc.), marrucin (Ve. 218, etc.), ombrien (Ve. 232, etc.) ; certains parlers (comme le volsque) ne nous sont même connus qu'à travers des documents de ce type, faute de textes en écriture locale.

3. Rien n'est plus incertain que les dates des plus anciennes inscriptions latines ; nous suivons ici, sans les tenir comme sûres, les opinions qui assignent la fibule de Préneste à la fin du VIIe siècle, la loi religieuse du Forum à la fin du VIe siècle, le vase de Duenos au début du Ve siècle, la base de Tibur à la fin du Ve siècle. — Le changement de notation pour [*f*] intervient entre la fibule de Préneste et le vase de Duénos ; pas d'exemple dans les parties conservées de l'inscription du Forum ; voir ci-dessous, et pl. I.

4. Tous nos textes d'Este paraissent postérieurs à 450. A Padoue, on a supposé une date plus haute (peut-être même VIe siècle) pour les vases PID. 150 et PID. 151, mais sans certitude.

tique. Mais le hasard peut faire que les inscriptions d'une langue donnée qui sont parvenues jusqu'à nous soient, de beaucoup, postérieures à la création de l'alphabet local ; c'est le cas, comme on le verra (§ 8), pour l'ombrien : des présomptions, tirées de l'écriture même, donnent à penser que cette écriture est très antérieure à la version locale des Tables Eugubines qui nous a été conservée (début du IIe siècle?) et au modèle supposé (IIIe siècle?) dont elle serait une copie.

Un autre élément de datation illustré par la planche I peut être tiré de l'évolution de l'alphabet étrusque[1] lui-même. Ni les abécédaires archaïques, qui s'étagent sur le VIIe et le VIe siècle (Marsiliana, Viterbo, Caere, Formello, Colle, Narce, Leprignano), ni les plus anciennes inscriptions de cette même période, n'ont de signe spécial pour noter la spirante [*f*] ; elle est notée par le groupe de lettres *vh* ou *hv*[2]. Au VIe siècle apparaît dans les inscriptions un signe nouveau, dont la forme évoque celle de notre chiffre 8, et dont l'origine demeure contestée. A partir du Ve siècle, cette lettre devient la seule notation de [*f*], et elle reçoit droit de cité dans les abécédaires (abécédaires « récents » : Chiusi, Bomarzo, Nola), où elle occupe la dernière place, place normale des lettres ajoutées après coup à un alphabet existant.

Or, l'écriture vénète ne connaît, pour [*f*], que la notation *vh*[3]. L'écriture latine, sous sa forme la plus ancienne (fibule de Préneste : *vhevhaked*), utilise la même notation, qui sera ensuite (en tout cas, dès le Ve siècle) simplifiée par abandon du deuxième élément du groupe ; cette réforme aboutit à donner au *v* étrusque (en lui conservant sa place alphabétique) la valeur de *f*[4]. L'écriture falisque présente dès le VIIe siècle, et conserve ensuite, pour *f*, un signe spécial (en forme de flèche) ; l'origine en est discutée ; mais l'adoption de ce signe n'aurait eu aucune raison d'être si l'alphabet

1. On renverra, ci-dessous, pour les inscriptions étrusques, par le sigle TLE., aux commodes textes choisis de M. Pallottino, *Testimonia linguae etruscae* [1954].

2. Ainsi, pour *vh*, TLE. 429, 725, etc. ; pour *hv*, TLE. 41, 42, 64, etc.

3. Avec un exemple occasionnel de *hv*, que nous avons été le premier à signaler (*Rev. Phil.*, XXV [1951], p. 205, note 20), dans le graffite archaïque de Padoue PID. 151.

4. Cette innovation était facilitée par le fait que la lettre *v* n'avait pas d'autre emploi. En effet, l'alphabet latin (comme l'alphabet falisque et, de façon indépendante, l'alphabet lépontique) emploie la lettre *u* à la fois pour *u* voyelle et pour *u̯* consonne. Cette double fonction donnée à la lettre *u* est analogique de la double fonction qu'avait la lettre *i* (*i* voyelle et *i̯* consonne) dans l'alphabet étrusque lui-même, et dans tous les alphabets qui en dérivent.

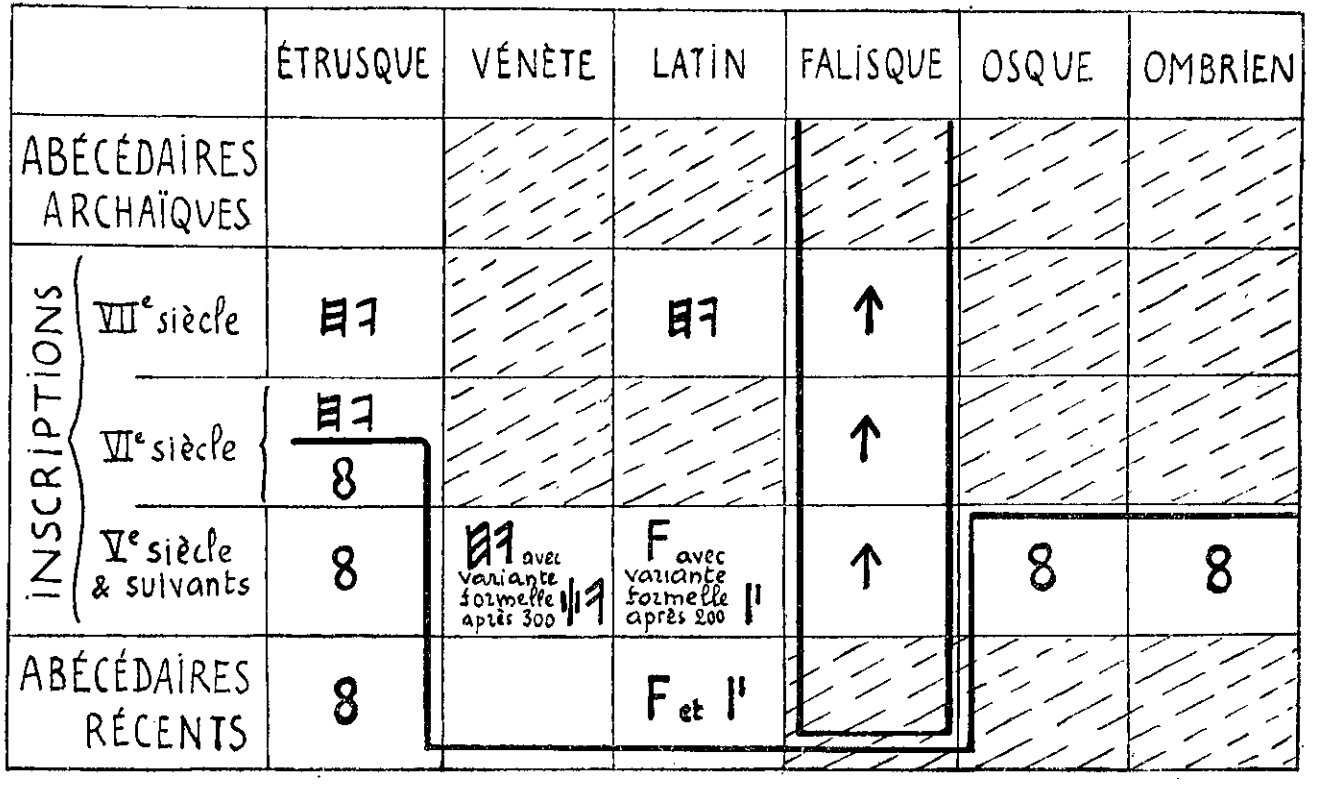

ÉTRUSQUE
VÉNÈTE
LATIN
FALISQUE
OSQUE
OMBRIEN
ABÉCÉDAIRES ARCHAÏQUES
INSCRIPTIONS
VII^e siècle
VI^e siècle
V^e siècle & suivants
ABÉCÉDAIRES RÉCENTS
avec variante formelle après 300
F avec variante formelle après 200
F et Ⅎ

PLANCHE I

étrusque qui a servi de modèle avait, lui-même, déjà possédé une lettre pour [*f*]. Il résulte de ces observations que, même si le hasard ne nous avait conservé, pour ces trois langues, que des inscriptions tardives, nous serions en droit de penser que les trois alphabets ont été créés avant le v^e^ siècle.

L'osque et l'ombrien, au contraire, usent de la lettre *f* de l'étrusque « récent ». Il est donc très probable [1] que ces deux alphabets ont été constitués, au plus tôt, au v^e^ siècle.

Le critère ne joue pas dans le cas du lépontique, ce parler, comme l'ensemble du celtique, ne possédant pas de phonème [*f*].

En combinant ces éléments de datation, proprement épigraphiques, avec les données historiques relatives à l'expansion étrusque en Italie, il apparaît plausible que l'adaptation de l'alphabet étrusque a eu lieu : dès le VII^e^ siècle dans les domaines falisque et latin (et peut-être plus tôt dans le premier que dans le second) ; dans le dernier quart du VI^e^ siècle pour le vénète (au moment où la pénétration étrusque atteint les bouches du Pô, vers Adria et Spina) ; dans le dernier quart du v^e^ siècle pour l'osque (au moment où une civilisation campanienne samnite succède, à Capoue, à une civilisation campanienne étrusque). — On voit moins clair pour la création de l'alphabet ombrien, que les données épigraphiques invitent à situer nettement avant le II^e^ ou même le III^e^ siècle (§ 8), mais non avant le v^e^ siècle (notation de *f*) ; la pénétration des influences étrusques paraît avoir été plus tardive vers l'Ouest (rive gauche du Tibre) que vers le Nord (Bologne) ; on pourra admettre, provisoirement, que les écritures osque et ombrienne, indépendantes l'une de l'autre, sont, approximativement, de même âge. — C'est à dater du v^e^ siècle que le commerce étrusque, à partir des comptoirs de la plaine du Pô, se manifeste au nord des Alpes. Que les Lépontiens aient reçu l'écriture des Étrusques directement ou médiatement (par l'intermédiaire des Rètes) importe peu aux observations qui suivront. La création de leur alphabet se situe probablement au v^e^ siècle ou au début du IV^e^ siècle.

1. A moins de supposer un alphabet local ayant d'abord utilisé *vh* pour noter [*f*], et ayant ensuite, à la manière de l'étrusque et sous l'influence de l'étrusque, abandonné *vh* au profit d'un nouveau signe. Mais une telle hypothèse serait gratuite et contredirait ce que nous savons des alphabets locaux ; ceux-ci, une fois constitués, se sont conservés ou modifiés sans subir à aucun moment l'influence de l'écriture étrusque contemporaine.

**3.** Une comparaison de l'alphabet étrusque et des alphabets dérivés [1] est présentée dans le tableau de la planche II. Comme les observations qui suivent portent, essentiellement, sur le *système* de chacun de ces alphabets [2], non sur les détails de la *forme* des lettres, on s'est contenté de fournir les transcriptions [3], et on n'a rappelé que pour mémoire la forme la plus ancienne des lettres étrusques.

L'*ordre alphabétique* nous est connu, par des abécédaires, pour l'étrusque (§ 2), pour le latin et pour le vénète d'Este. Nous n'avons pas de documents analogues pour le falisque, l'osque, l'ombrien, le lépontique. Il existe, dans les abécédaires étrusques archaïques, des « lettres mortes [4] » qui ne sont jamais employées dans aucune inscription de la même époque, ni des époques postérieures [5] : *b*, *d*, $\overset{+}{s}$, *o* ; au contraire, après 500, il y a coïncidence entre l'alphabet des abécédaires et celui des inscriptions [6]. Il existe, dans l'abécédaire d'Este, tel que nous le présentent les tablettes votives du sanctuaire de Reitia [7], une « lettre morte », θ [8]. Peut-être y a-t-il trace de « lettres mortes » dans l'abécédaire lépontique (que nous ne connaissons pas), par le fait que les inscriptions proprement dites n'utilisent que quatorze lettres, mais que d'autres lettres

1. L'alphabet latin n'y est considéré que sous les formes qu'il a connues à l'époque républicaine, avant donc l'addition des lettres *y* et *z*. — L'alphabet vénète y est considéré sous la forme qu'il a à Este ; il y a eu, en Vénétie, des alphabets locaux partiellement différents de région à région, notamment pour la notation des occlusives dentales (problème envisagé dans un article à paraître en 1957 dans la *Revue de Philologie*, t. XXXI). — L'alphabet ombrien y est considéré sous la forme qu'il a à Iguvium (voir § 8).

2. Les lettres d'usage *rare* dans les inscriptions sont indiquées *entre parenthèses*.

3. En en précisant, le cas échéant, la valeur phonétique. — Pour le vénète, nous avons toujours préféré aux transcriptions φ, *z*, χ, traditionnelles, mais reposant seulement sur les *formes* des lettres, les transcriptions *b*, *d*, *g*, reposant sur les *valeurs* des lettres, que mettent en évidence les inscriptions en langue vénète et en écriture latine.

4. Nous les transcrivons, sur le tableau, *entre crochets droits*.

5. Le seul exemple d'emploi de *o* dans un texte étrusque serait, d'après la lecture traditionnelle, fourni par une inscription tardive (1er siècle avant notre ère), la bilingue étrusco-latine de Pesaro (TLE. 697). S'il s'agit bien d'étrusque, comme nous le pensons (mais « east-italic » pour Whatmough, PID. 346), et si la lecture du mot *frontac* est correcte (ce qui n'est pas sûr), on pourrait songer à une influence, récente, de l'écriture latine sur l'écriture étrusque, à cette époque de transition. Mais on peut aussi se demander si le prétendu *o* n'est pas un θ dépourvu (comme il arrive plus d'une fois en étrusque) de point central, et s'il ne faut pas lire *frθntac* (graphie dévocalisée, de type fréquent ; parenté avec étr. *farθana*, *farθnaχe*, etc.?).

6. Aussi n'a-t-on pas fait figurer à part, dans le tableau, l'alphabet des abécédaires récents.

7. Rééditées d'ensemble *Rev. Ét. anc.*, LV [1953], p. 58-112. L'ordre alphabétique vénète est : *a*, *e*, *v*, *d*, *h*, θ, *i*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *ś*, *r*, *s*, *t*, *u*, *b*, *g*, *o*.

8. Discussion sur θ dans un article de la *Revue de Philologie*, t. XXXI, 1957, p. 169 sqq.

sont employées, isolément, comme sigles de potiers notamment [1].

Le système phonologique de l'étrusque diffère largement de ceux des parlers indo-européens ici concernés ; chaque adaptation de l'alphabet étrusque à l'usage d'un de ces parlers posait donc une série de problèmes. Les trois problèmes principaux sont celui des sifflantes, celui de la voyelle *o*, celui des occlusives sonores.

L'écriture étrusque était riche en signes de sifflantes et d'affriquées. Mais $\overset{+}{s}$ n'est jamais employé dans les textes (« lettre morte » des abécédaires archaïques ) ; *ś* ne figure que dans les inscriptions archaïques, y est d'ailleurs rare, et n'est presque jamais employé dans les textes qui emploient *ś*, en sorte qu'il est probable que les deux signes *ś* et *ś* (ce dernier, tôt sorti de l'usage) répondent à un même phonème. Ces réserves faites, il reste, en regard de la sifflante normale *s*, deux variétés de sifflantes fortes ou affriquées, notées par les signes *z*, et *ś* (alternant, à haute date, avec *ś*). — Le vénète et le lépontique [2] ont utilisé la lettre *ś* pour noter une sifflante forte [3], issue probablement, le plus souvent, d'un plus ancien groupe consonantique. La répartition des exemples de *s* et de *ś* en vénète ne permet guère d'apercevoir clairement les origines de *ś*, ni d'apprécier à quel point *s* et *ś* sont encore phonologiquement distincts à l'époque de nos textes. — Le latin et le falisque ont utilisé la lettre *ś* pour noter un groupe de consonnes *ks* (*x*). — L'osque et l'ombrien ont utilisé la lettre *z* pour noter un groupe *ts* d'origine récente, ainsi dans osque **húrz**, issu par syncope de **hortos* ; mais à ce *z* correspond, en osque et en ombrien, un *s* dans les textes en langue locale et en alphabet latin [4]. Le falisque utilise assez souvent la lettre *z* en alternance avec *s*, à l'initiale ou à l'intérieur du mot [5] ; peut-être y avait-il, à l'origine, entre *z* et *s* falisques la différence de sifflante forte (*ss*) à sifflante normale, et cette différence a-t-elle vite tendu à s'obscurcir? — Enfin, l'écriture vénète

1. Cf. PID. II, p. 81, note XII/II ; p. 104, note XVI/*k*, *l*, *m* ; p. 119, note XVIII/II, IV, V ; et cf. PID. 264.

2. On peut se demander, à certains indices, si l'alphabet latin sous sa forme la plus archaïque n'avait pas, pendant un temps, conservé l'usage de la lettre *ś* (*Rev. Phil.*, XXV [1951], p. 223 et n. 87 *bis*.

3. Ce doit être à un *ś* de l'écriture vénète que répond la graphie *ss* dans une inscription en langue vénète et alphabet latin, à Canevôi (PID. 157 : *sselboisselboi* « sibĭ ipsĭ »).

4. Il y a donc eu tendance à réduire phonétiquement *ts* à *s* en osque et en ombrien.

5. Ainsi (références à Ve.) *Zextos* (241), *Zextoi* (324 b) alternent avec *Sextia* (339 f), *Sesto* (324 a) ; dans la sépulture d'une même famille, *Folczeo* (324 a), *Folcozeo* (324 b), *Folcuzio* (324 c), alternent avec *Folcosio* (324 e), *Folcuso* (324 d). Autres exemples de z dans Ve. 275 a, 275 b, 307, 308, 320, 322 a, 324 c, 328, 329, 330, 332, etc.

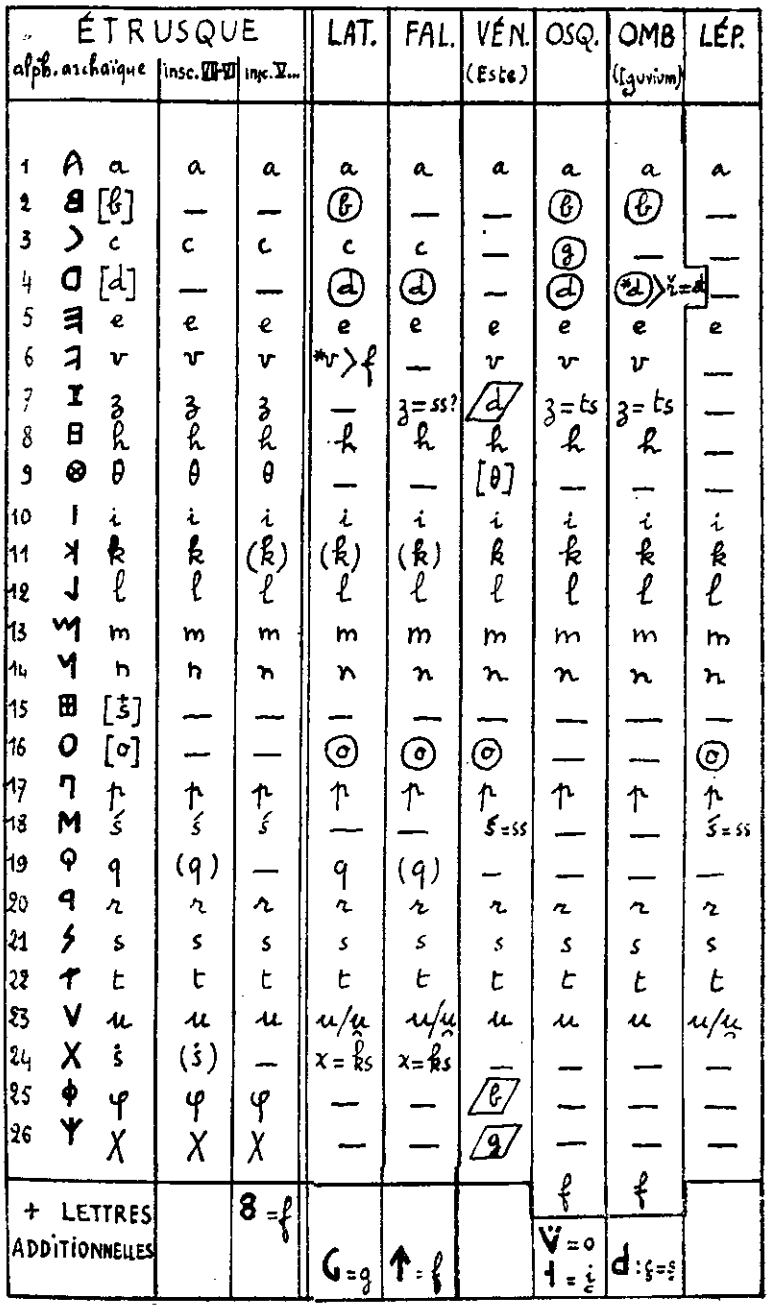

ÉTRUSQUE
alph. archaïque
insc. VII-VI
inc. V...
LAT.
FAL.
VÉN. (Este)
OSQ.
OMB (Iguvium)
LÉP.
+ LETTRES ADDITIONNELLES
8 = f
G = g
↑ = f
V̈ = o
i = i
d : ś = s

PLANCHE II

(Este) fait de la lettre *z* un emploi tout à fait nouveau, en l'affectant à la notation de l'occlusive dentale sonore (§ 6).

Pour les sifflantes, l'alphabet étrusque, au regard des parlers indo-européens, péchait par excès. Il péchait, au contraire, par défaut pour les voyelles, puisque l'étrusque n'avait qu'une voyelle vélaire (notée *u*), et que les autres parlers en avaient deux, [*o*] et [*u*]. Il péchait aussi par défaut pour les occlusives, l'étrusque n'ayant pas d'occlusives sonores, alors que les autres parlers avaient un [*b*], un [*d*] et un [*g*]. Des lettres ο, β, δ, γ, héritées du grec par l'alphabet étrusque, trois n'ont survécu que comme « lettres mortes » dans les abécédaires étrusques archaïques (*o*, *b*, *d*) ; la quatrième (γ) avait reçu en étrusque une valeur nouvelle (*c*) : elle servait concurremment avec *k* et *q*, à noter une occlusive dorsale sourde [1]. — C'est à ces difficultés, et aux solutions qui leur ont été apportées, qu'on s'attachera dans ce qui suit [2].

**4.** Les créateurs de l'**alphabet latin** ont « ressuscité », avec la valeur qu'elles ont en grec, et avec la place qu'elles occupent tant dans l'alphabet grec que dans les abécédaires étrusques archaïques, les lettres *b*, *d*, *o*. Mais, tributaires du modèle étrusque (qui, au lieu de conserver le gamma grec comme « lettre morte », l'avait employé comme notation d'occlusive dorsale sourde), ils n'ont pas apporté de remède à cette déficience. En sorte que l'alphabet latin archaïque, pour l'occlusion dorsale, ne distingue pas la sonore de la sourde ; en revanche, il possède, pour ces occlusives, trois signes, répartis, en principe, selon la position articulatoire de la voyelle qui suit (*c* devant *i*, *e* ; *k* devant *a* ; *q* devant *o*, *u*), cette répartition n'étant, au reste, pas rigoureuse dans l'usage des inscriptions ; multiplicité de notations qui tend, par la suite, à se réduire (comme en étrusque) au profit de *c* : dans les derniers siècles de la République, *k* sera devenu, en fait, une « lettre morte », et *q* ne sera plus

1. En étrusque se dessine d'abord une répartition phonétique (non rigoureuse) entre *ci*/*ce*, *ka*, *qu* ; cet usage orthographique des inscriptions archaïques tend assez tôt à se simplifier, l'emploi de *q* d'abord, celui de *k* ensuite, se raréfiant, et *c* tendant à devenir notation unique de l'occlusive dorsale. — Évolution analogue en falisque. — Évolution analogue en latin, à ceci près que *q* y a subsisté dans le groupe *qu*, notant la labiovélaire sourde (laquelle est notée *cu* en falisque).

2. Dans le tableau, nous avons *encadré dans un cercle* les signes *o*, *b*, *d*, *g* des divers alphabets non étrusques, dans les cas où il s'agit des anciennes lettres grecques correspondantes « ressuscitées » avec leurs valeurs originelles. Nous avons *encadré dans un losange* les signes *b*, *d*, *g*, là où ils résultent (vénète) de l'affectation à ces valeurs de lettres dont les originaux grecs avaient des valeurs différentes.

employé que dans le digramme *qu* notant la labiovélaire sourde.

Ce premier[1] alphabet latin de vingt lettres[2] : *a, b, c, d, e, ϝ* [restreint au digramme *ϝh* valant *f*], *h, i, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, x*, connaît vers le VI^e^ siècle une première réforme de détail (§ 2) : pour noter la spirante labiodentale sourde, le digramme *ϝh* est simplifié par suppression de son second élément, et l'ancien *ϝ*, conservant sa forme et sa position dans l'abécédaire, prend la valeur *f*.

Une seconde réforme, plus importante, intervient au cours du III^e^ siècle, attribuée à l'initiative de Sp. Caruilius Ruga : l'addition d'un signe diacritique permet de distinguer *g* de *c*, remédiant ainsi, après quatre siècles, à une insuffisance de l'alphabet latin primitif. La nouvelle lettre est rangée entre *f* [ancien *ϝ*] et *h*. Sans doute est-il intervenu là, dans l'esprit des réformateurs, une comparaison entre le début de l'abécédaire grec (α, β, γ, δ, ε, ϝ, ζ, η,...) et celui de l'abécédaire latin de vingt lettres (*a, b, c, d, e, f, h*,...), cette comparaison leur donnant le sentiment (puisque l'alphabet latin n'a pas conservé le *z* étrusque, successeur du ζ grec) qu'il y avait un « manque » dans l'alphabet latin, avant *h*. Ce menu fait a son intérêt, non seulement parce qu'il est un exemple (exceptionnel) de lettre nouvelle ajoutée dans le corps, et non en queue, d'un abécédaire existant[3], mais parce qu'il est, dans le domaine de la réflexion grammaticale latine, un des premiers symptômes du *désir* de conformité avec le modèle proposé par le grec[4].

Ce sera, jusqu'à l'Empire, la dernière modification du système de l'alphabet latin, qui se présente donc, vers la fin de la République, avec vingt et une lettres : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k* [lettre morte], *l, m, n, o, p, q* [restreint au digramme *qu* notant la labiovélaire sourde], *r, s, t, u, x*.

On notera, ici, pour mémoire (parce qu'elle n'intéresse pas le *système* de l'alphabet), la modification de *forme* qui intervient pour

1. Tel, du moins, que les inscriptions archaïques conservées nous permettent de le connaître. Voir ci-dessus, p. 94, note 2.

2. Entre autres hypothèses, on a supposé (voir Ernout-Meillet, *sub uerbo*) que lat. *elementum* s'expliquerait par les noms des lettres *L, M, N*, comme lat. *abecedārius* par ceux des lettres *A, B, C, D*. Ceci impliquerait que, dans l'usage pédagogique, l'alphabet latin eût été divisé en deux séries, commençant, l'une par *a*, l'autre par *l*. Notons, à cet égard, que ceci signifierait : si *elementum* était antérieur à la création de *g*, une division (improbable) en 9 + 11 ; si le mot est postérieur à cette création, une division en 10 + 11.

3. En revanche, c'est en queue d'alphabet (après *x*) que sont ajoutées, à l'époque d'Auguste, les lettres *y* et *z*.

4. C'est le même mobile qui poussera certains grammairiens latins à rechercher en latin (à propos des formes du type *scrīpsēre*, etc.) des témoignages de duel (Quintilien, *Inst. Or.*, I 5, 42-43), etc.

les lettres *e* et *f* dans les deux derniers siècles de la République : doublet **II** pour **E**, doublet **I'** pour **F**.

**5.** Pour l'**alphabet falisque**, tel qu'il est connu par les inscriptions[1], aucune réforme du système d'écriture n'apparaît depuis les premiers textes (VII^e siècle) jusqu'à la romanisation.

Les créateurs de cet alphabet ont, dès le début, éliminé la lettre *φ* de l'écriture étrusque et créé un signe original pour *f* (§ 2). Ils ont, comme ceux de l'alphabet latin (§ 3), conservé[2] le *ś* étrusque (*x*) avec valeur [*ks*]. « Ressuscitant », comme ceux de l'alphabet latin, la consonne *d* et la voyelle *o* avec la forme et la valeur[3] qu'elles ont en grec, ils ont, comme ceux de l'alphabet latin, achoppé sur le problème de l'occlusive dorsale sonore : *c*, *k*, *q* sont, au départ, dans l'écriture falisque, trois signes d'occlusives sourdes, avec une répartition, non rigoureuse en fait, analogue en principe à celle que connaissent l'étrusque et le latin ; mais, assez rapidement, *c* se généralisera, *k* et *q* disparaissant de l'usage, et (à la différence du latin) la labiovélaire sourde elle-même sera notée *cu* (non *qu*).

Mais (à la différence de ce qui s'est passé pour le latin, et sans qu'on en puisse en deviner les raisons) les créateurs de l'alphabet falisque n'ont pas « ressuscité » la lettre *b*. De sorte que, dans l'ordre des occlusives, l'opposition des sourdes aux sonores n'a de notation que pour les dentales (*t*/*d*) ; un même signe *c* note la sourde et la sonore dorsales ; un même signe *p* note la sourde et la sonore labiales.

**6.** Comme il existe plusieurs variétés d'**alphabet vénète**, qui diffèrent dans le détail[4], on fera état, ici, de l'alphabet d'Este qui est le mieux connu, tant par le nombre des inscriptions conservées et la période de temps qu'elles couvrent (V^e-I^er siècle avant notre ère) que par l'existence d'abécédaires votifs[5].

Pendant toute la période où il est attesté, l'alphabet d'Este n'a

1. Il ne nous est pas parvenu d'abécédaire falisque.

2. L'écriture falisque est la seule à avoir conservé à la fois *deux* sifflantes fortes de l'écriture étrusque (§ 3), *ś* (= *x*) et *z*. L'alphabet latin n'a que *ś* (= *x*) ; les alphabets osque et ombrien n'ont que *z* ; les alphabets vénète et lépontique n'ont que *ś*. — Voir, toutefois, p. 94, note 2.

3. Sur la *place* de *d* et de *o* dans l'ordre alphabétique falisque, nous n'avons aucune information.

4. Notamment pour la notation des occlusives dentales ; cf. p. 93, note 1.

5. Voir p. 93, note 7.

subi aucune réforme de *structure*. On notera seulement, vers 300, pour la *forme* de la lettre *h*, la substitution, dont les motifs nous échappent, et qui, par surcroît, semble très gauche[1], du tracé « récent » 𐌇 au tracé archaïque 𐌇. Cette substitution paraît s'être, vers 300, étendue à la plus grande partie de la Vénétie, à l'exception du Cadore.

L'alphabet se présente comme suit, avec vingt lettres (dont une « lettre morte », θ) : *a, e, v, d, h,* θ, *i, k, l, m, n, p, ś, r, s, t, u, b, g, o.* Comme l'alphabet lépontique, il conserve le signe *ś* de sifflante forte de l'écriture étrusque et use seulement de *k* (non de *c* ni de *q*) pour noter l'occlusive dorsale sourde. Comme les alphabets osque et ombrien, il conserve le signe *v* pour noter la semi-voyelle [*u̯*]. Mais son originalité la plus remarquable est la solution donnée au problème des occlusives sonores ; les créateurs de cet alphabet leur ont donné des notations en détournant de leur valeur originelle la lettre φ de l'étrusque (devenue le *b* vénète), la lettre *z* de l'étrusque (devenue le *d* atestin), la lettre χ de l'étrusque (devenue le *g* vénète), tous signes dont les Vénètes n'avaient pas l'emploi avec leur valeur étrusque ; ces trois signes ont, au reste, conservé, à Este, la place alphabétique qu'ils avaient dans l'abécédaire étrusque.

Cette solution du problème des sonores ne doit rien au grec, à la différence des solutions (partielles) du latin, du falisque, de l'osque et de l'ombrien, qui « ressuscitent » β et δ, et même (osque) γ.

En revanche, pour noter la voyelle vélaire moyenne, il y a bien, en vénète, « résurrection » de la lettre *o*. Toutefois, cette lettre ne figure pas à sa place alphabétique attendue (avant *p*), mais en fin d'abécédaire. Si bien qu'il apparaît *probable* que l'alphabet vénète, tel que nous le connaissons, a été, *avant les premiers textes*, constitué en *deux* étapes. Une adaptation initiale (entièrement affranchie du modèle grec) résout à sa façon la question des occlusives sonores, mais laisse provisoirement sans solution la question des voyelles vélaires pour lesquelles existe (comme en étrusque) un signe unique *u* ; une réforme subséquente pallie ce dernier défaut, et,

1. Car *h* avait, dès lors, la même forme que *i* ponctué (c'est-à-dire *i* second élément de diphtongue), et ne s'en distinguait que par le contexte (*h* s'employant à l'initiale devant voyelle, ou après *v* dans le digramme *vh* ; *i* ponctué ne s'employant qu'après voyelle). Voir *Rev. Phil.*, XXV [1951], p. 204 et suiv. ; et, en dernier lieu, notre article sur l'alphabet vénète (notamment § 5) aux pages 180-193 du recueil *Tyrrhenica* (à paraître en Italie en 1957).

sous l'influence du grec, introduit un signe vocalique *o*, mais l'ajoute en queue de l'alphabet [1].

7. Sous la forme la plus ancienne, attestée par les inscriptions [2], l'**alphabet osque** comprend dix-neuf lettres. Comme l'ombrien, il emploie le *f* étrusque (§ 2) ; comme le falisque et l'ombrien, il conserve [3] le signe *z* de sifflante forte (§ 3) ; comme le vénète et l'ombrien, il conserve le signe *v* de semi-voyelle ; comme le vénète, l'ombrien et le lépontique, il use du seul signe *k* pour noter l'occlusive dorsale sourde. — Le problème des occlusives sonores a été résolu (sous l'influence, manifeste, du grec) par la « résurrection », non seulement de β et de δ, mais aussi de γ (alors que l'étrusque avait fait du gamma un signe de consonne sourde). — Le problème des voyelles vélaires est, cependant, resté sans solution : signe unique *u* pour les timbres [*o*] et [*u*].

Une réforme de l'alphabet osque intervient à une époque qu'on peut vraisemblablement fixer à la fin du IV^e^ siècle ou au début du III^e^ siècle. Deux nouveaux caractères vocaliques sont créés. De l'ancien *u*, un signe diacritique (point entre les deux branches) différencie ce que nous transcrivons *ú* et qui, en fait, note [*o*]. D'autre part, l'osque possédait, dans la série antérieure, deux timbres phonologiquement distincts : un [i̯] issu, sous forme brève, de **-yŏ-* par syncope de *ŏ* en syllabe finale, sous forme longue, de **ī* ; un [i̯ː] issu, sous forme brève, de **ĭ*, sous forme longue, de **ē* ; de l'ancienne lettre *i*, qui est dès lors restreinte à la notation de [i̯], un signe diacritique (petite barre horizontale à gauche, à mi-hauteur de la haste) différencie [4] ce que nous transcrivons par *í* et qui est une notation de [i̯ː].

8. Tel qu'il nous est connu, à date tardive (§ 2), par l'inscription [5] de beaucoup la plus importante (première version du rituel

1. A ce titre, la lettre *o* du vénète pourrait figurer, sur le tableau II, au nombre des lettres additionnelles.

2. Nous n'avons pas d'abécédaire osque.

3. L'alphabet osque conserve au *z* sa forme étrusque (ou, pour mieux dire, une de ses formes étrusques), et la valeur d'une « sifflante forte » non sonore (en fait, notation du produit de certains groupes de **t* + *s* : § 3). — Noter, d'autre part, que l'alphabet latin utilisé, à la fin du II^e^ siècle, pour l'inscription en langue osque de Bantia, use d'un z de forme différente (**Z**) et de valeur différente (spirante dentale sonore), directement emprunté au grec (comme le sera, un siècle plus tard, le z ajouté en queue de l'abécédaire latin).

4. Cette différenciation des deux voyelles *i* ne sera pas maintenue dans l'écriture latine de l'inscription en langue osque de Bantia. Mais, bien entendu, cette écriture distingue *o* de *u*.

5. Nous n'avons pas d'abécédaire ombrien.

d'Iguvium), l'**alphabet ombrien** comprend dix-neuf lettres, dont, seulement, quatre signes vocaliques : le même signe *u* y note à la fois les voyelles [*u*] et [*o*] de l'ombrien[1].

L'alphabet, analogue, à certains égards, à l'alphabet osque (emploi de *f* étrusque : § 2 ; conservation du *v* étrusque pour la semi-voyelle [*u̯*] ; conservation du *z* étrusque pour noter [*ts*] : § 3 ; choix de *k* seul pour l'occlusive dorsale), présente, par ailleurs, des caractères particuliers. La labiale est la seule des occlusives sonores qui ait une notation distincte : « résurrection » de *b* ; en revanche, la lettre *t* note à la fois [*t*] et [*d*], la lettre *k* note à la fois [*k*] et [*g*].

D'autre part, il existe deux signes notant des spirantes propres à l'ombrien. Une spirante dentale sonore, issue de l'altération d'un ancien **d* intervocalique, est notée par un signe dont la forme évoque celle du *d* étrusque (lettre morte) ; ce signe, qu'on transcrit conventionnellement par *ř*, est (gauchement) rendu par le digramme *rs* dans la version du rituel en écriture latine. Une spirante prépalatale sourde, issue de l'altération d'un ancien **k* devant voyelle antérieure, est notée par un signe en forme de *ř* renversé ; ce signe, qu'on transcrit conventionnellement par *ç*, est rendu, dans la version du rituel en écriture latine, soit par la lettre *s* ordinaire, soit par la lettre *s* marquée d'un signe diacritique (petite barre oblique en haut et à gauche de *s*).

On est amené à supposer que les créateurs de l'alphabet ombrien (sans doute au v^e^ siècle : § 2), négligeant d'assurer des notations distinctes à [*k*] et à [*g*], pour les mêmes raisons que les créateurs de l'alphabet latin (§ 4), ont, comme ces derniers, « ressuscité » *b* pour l'opposer à *p* et aussi *d* pour l'opposer à *t*. Mais, au cours de la période qui suit la création de l'alphabet, [-*d*-] intervocalique relâche son articulation et devient [*đ*] ou quelque spirante analogue, alors que [*d*-] initial conserve son caractère occlusif. Nous ne pouvons supputer l'époque de cette évolution ni sa durée, mais elle s'étale sans doute sur un certain nombre de générations. Plus ou moins longtemps après l'achèvement de cette évolution, la différence *phonétique* entre [*d*-] et [-*đ*-] a été sanctionnée par une réforme de l'alphabet et de l'orthographe. L'ancien signe **d* a été affecté à la nouvelle spirante [*đ*] ; par ailleurs, l'indistinction graphique des occlusives sourdes et sonores, qui existait depuis l'origine pour les

1. Mais la seconde version du rituel est en langue ombrienne et en écriture latine, et cette écriture distingue, bien entendu, *o* de *u*.

dorsales (*k* rendant [*k*] et [*g*] à la fois), a été étendue aux dentales, et [*d-*] a alors été rendu, non plus par la lettre **d* (devenue indisponible), mais par *t*. Par la même occasion, probablement, la différence *phonétique* entre [*k*] resté occlusif devant [*a, o, u*] et [*k*] palatalisé devant [*e, i*] et devenu [*ṣ*] ou quelque spirante analogue, a reçu une notation : on s'est contenté d'utiliser, pour la nouvelle spirante sourde [*ṣ*], en en inversant le tracé, la lettre qu'on venait d'affecter à la nouvelle spirante sonore [*đ*].

Ces vues, qu'on peut induire de la seule considération de la grande inscription d'Iguvium, trouvent une confirmation dans le fait que deux petits textes ombriens, de datation incertaine, le bronze d'Ameria (Ve. 229) et le bronze de Tuder (Ve. 230), emploient, pour noter un [*d*] occlusif, la lettre qui sert, à Iguvium, à noter [*đ*] : *dunum dede* (Ve. 230), etc.[1]. — Cette différence comporte plusieurs explications possibles : ou bien l'altération de [**-d-*] intervocalique ne se serait pas manifestée à Ameria et Tuder, ou du moins pas de façon aussi marquée qu'à Iguvium, et la réforme de l'alphabet serait restreinte à Iguvium ; ou bien, plus probablement, les bronzes d'Ameria et de Tuder sont plus anciens que celui d'Iguvium, ou encore sont écrits de façon archaïsante. Que la différence s'explique par des circonstances géographiques ou historiques, il n'en reste pas moins que les textes d'Ameria et de Tuder témoignent, à cet égard, de l'état le plus ancien de l'alphabet ombrien.

L'écriture ombrienne, telle que nous la connaissons à date relativement basse, implique donc au moins deux stades : l'état (non attesté) de l'alphabet ombrien à sa création (v^e^ siècle?) et l'état (attesté) résultant d'une réforme, dont on aperçoit les modalités, mais sur la date de laquelle (III^e^ siècle??) on ne peut faire que des hypothèses très vagues.

**9.** Tel qu'il apparaît[2] à partir du IV^e^ siècle dans les inscriptions en langue lépontique, et au début du II^e^ siècle dans quelques inscriptions en langue gauloise cisalpine (§ 1), l'**alphabet lépontique** est remarquable par le petit nombre de ses lettres[3] : quatorze en tout. Il ne semble pas qu'il ait subi de réforme au cours de la période où nous le voyons employé.

1. L'ombrien écrit donc *dede* à Tuder ce qu'il écrivait à Iguvium **teře* (forme non attestée).
2. Nous n'avons pas d'abécédaire lépontique.
3. Mais cf. p. 94, note 1.

Le signe de sifflante forte *ś* est conservé, comme en vénète ; la langue n'ayant d'autres phonèmes spirants que les sifflantes, pas de *h*, et pas de problème de notation de [*f*]. La langue opposait [1] aux occlusives sourdes [*p*], [*t*], [*k*] des occlusives sonores [*b*], [*d*], [*g*] ; l'écriture ne rend pas ces oppositions, et les lettres *p*, *t*, *k* servent, chacune, indifféremment pour la sourde et pour la sonore ; la lettre *k* a été choisie, pour les occlusives dorsales (comme en osque, en ombrien et en vénète), et *c* et *q* de l'étrusque n'ont pas été conservés. La lettre *u* vaut à la fois pour la voyelle et la semi-voyelle, d'où élimination du *v* étrusque.

En revanche, l'insuffisance de l'écriture étrusque pour les timbres vocaliques a été compensée par la « résurrection », ou, plus probablement, par l'addition de *o*, sous l'action d'un modèle grec (qui, géographiquement, a des chances d'avoir été un modèle massaliote).

**10.** La confrontation de ces divers systèmes met partout en lumière l'action de l'étrusque.

L'absence de notation pour [*g*] en latin (avant la réforme du IIIe siècle), l'absence de notation, en falisque, pour [*b*] et [*g*], l'absence de notation, en osque, pour [*o*] (avant la réforme de la fin du IVe siècle ou du début du IIIe siècle), l'absence de notation, en ombrien, pour [*o*], pour [*g*], et secondairement aussi pour [*d*] (ceci à partir de la réforme, supposée, définie au § 8), l'absence de notation pour [*b*], [*d*], [*g*] en lépontique, sont autant de lacunes qui seraient inexpliquables si le modèle initial avait été un alphabet grec, et qui impliquent que, dans tous ces cas, on est parti d'un modèle étrusque dépourvu de signes propres aux occlusives sonores et à la voyelle [*o*], modèle qui a été ensuite, tant bien que mal, aménagé.

Le fait que les caractères employés par l'alphabet atestin pour noter [*b*], [*d*], [*g*], sont des signes étrusques vacants ayant, en étrusque, d'autres valeurs (φ, *z*, χ), et le fait que la lettre *o* figure dans l'abécédaire atestin en fin de liste et non avant *p*, sont la preuve que l'écriture vénète dérive, également, d'un modèle intial étrusque.

**11.** En revanche, si la « lettre morte » *b* des abécédaires étrusques

1. En lépontique (et en gaulois), *p* est issu de $*k^w$ (ou de $*kw$), non de * *p* indo-européen (qui s'est amui).

archaïques a fourni la notation de [*b*] en latin, en osque, en ombrien ; si la « lettre morte » *d* de l'étrusque a fourni la notation de [*d*] au latin, au falisque, à l'osque, et sans doute, primitivement, aussi à l'ombrien ; si la lettre *c* de l'étrusque a recouvré, en osque, la valeur du gamma, et a fourni à l'osque la notation de [*g*] ; si la « lettre morte » *o* de l'étrusque se retrouve comme notation de [*o*] en latin, en falisque, en vénète, en lépontique, ce ne peut être que sous l'action d'un modèle grec.

Le modèle grec, dans tous les cas, n'a servi qu'à apporter des retouches partielles aux insuffisances du modèle initial étrusque.

**12.** A l'époque de la romanisation commençante (§ 1), dans des groupes de population déjà largement bilingues, l'alphabet latin s'introduira presque partout, concurremment avec l'alphabet local préexistant, pour noter le parler local ; même dans ces conditions, où on peut attendre une diffusion spontanée de l'écriture latine, celle-ci ne s'introduit pas toujours sans quelques modifications de détail, qui ont très peu de chance d'avoir été spontanées, et qui sont probablement dues à l'initiative réfléchie des écoles locales de scribes[1].

A plus forte raison, à l'époque dont on s'occupe ici (VII^e^-IV^e^ siècles), et pour des populations dont les parlers n'ont jamais eu encore de forme écrite, s'agit-il, non point de diffusion spontanée d'une écriture étrangère, mais de créations voulues et réfléchies, œuvres des mêmes groupes professionnels qui assureront ensuite l'enseignement des alphabets nouveaux. De ces écoles locales de scribes, nous ne savons généralement rien, à vrai dire, sinon que leur action, dont nous constatons les effets, implique leur existence ; il est raisonnable de supposer qu'elles se sont, plus ou moins largement, inspirées des méthodes pédagogiques de l'enseignement étrusque ; le seul cas où nous apercevions quelque chose de précis sur leur activité est celui du sanctuaire vénète de Reitia à

1. Établissement des translitérations en alphabet latin, là où il s'agit d'un phonème inconnu en latin. Soit par abandon de notation d'une distinction (phonétique ou phonologique) marquée par l'alphabet local : ainsi pour [i̯] et [ḫ] en osque (cf. p. 100, note 4). Soit par introduction dans l'alphabet latin d'une lettre de l'alphabet local : ainsi pour la lettre 𐌅 du lépontique introduite (dans un nom propre) dans une épitaphe en langue et écriture latine à Levo (PID. II, p. 108). Soit par introduction dans l'alphabet latin d'une lettre empruntée au grec : ainsi pour *z* à Bantia (cf. p. 100, note 3). Soit par introduction dans l'alphabet latin de caractères diacrités : *s* diacrité en ombrien pour la spirante prépalata le ombrienne (§ 8) ; *d* diacrité en pélignien ; etc.

Este [1]. — Ces mêmes milieux professionnels sont aussi, selon toute vraisemblance, responsables des réformes ultérieures qu'ont connues presque tous ces alphabets locaux.

Il n'en est que plus remarquable que ces adaptations soient toutes, au départ, très imparfaites à nos yeux. Les *créateurs* des alphabets latin, falisque, osque, ombrien, connaissaient *et* l'alphabet étrusque *et* l'alphabet grec, et n'ont pas su, pour autant, établir une notation, à nos yeux correcte, pour [*b*], [*d*], [*g*] et [*o*]. — Les scribes lépontiques, même à partir du moment où la présence de la lettre *o* dans leur alphabet implique la connaissance d'un modèle grec [2], ont continué à se passer de notations distinctes pour les occlusives sonores. — Les scribes vénètes, *seuls*, ont, à partir du moment où l'addition de la lettre *o* prouve chez eux la connaissance d'un modèle grec [3], un alphabet phonologiquement satisfaisant.

Mais, de ce qui est à nos yeux imperfection, avons-nous le droit d'être surpris? C'est vouloir voir les créateurs d'écritures d'il y a vingt-cinq siècles avec les yeux d'un linguiste d'aujourd'hui, et d'un linguiste d'aujourd'hui qui oublierait qu'il est lui-même dans l'usage de tous les jours, aveugle, par habitude, aux criants défauts de l'écriture ou de l'orthographe du français ou de l'anglais, par exemple [4].

Ce qu'il y a lieu de retenir à cet égard de la confrontation ici présentée, c'est que la familiarité avec l'étrusque a imposé, aux créateurs d'alphabets locaux, des habitudes qui se sont trouvées plus fortes que telle ou telle suggestion que pouvait leur proposer le modèle grec.

Michel LEJEUNE.

Paris, septembre 1957.

1. Voir l'article cité p. 93, note 7.

2. Voir § 9. Rien (en l'absence, notamment, d'abécédaires) ne nous permet de savoir si l'introduction de la lettre *o* est contemporaine de la création de l'écriture lépontique ou résulte d'une réforme ultérieure.

3. Voir § 6. La place de *o* en fin d'abécédaire donne à penser que l'introduction de *o* résulte d'une réforme postérieure à la création de l'alphabet vénète.

4. Peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler en cette année 1957, marquée par des attaques, entièrement injustifiées, contre le déchiffrement par Ventris et Chadwick (1953) du syllabaire dit « linéaire B » usité à Cnossos et en Grèce continentale pour noter du grec, dans la seconde moitié du deuxième millénaire. Un des principaux arguments mis en avant par les adversaires de cette découverte est l'extrême incommodité que présente, de par la nature des signes et la pratique orthographique, une telle notation du grec. Nous souhaitons contribuer à montrer, ici, combien un tel point de vue est arbitraire, et combien peu il constitue, dans la discussion engagée, un argument recevable.